



### Kiwi

**N°13**  
**14/05/2020**



**Animateur filière**

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesan@fretonaqui.laposte.net](mailto:e.marchesan@fretonaqui.laposte.net)

**Directeur de publication**

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

**Supervision**

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Kiwi N°X du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Kiwi

- **PSA** : les parcelles sont à surveiller attentivement.
- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » à la fin du bulletin.

## • Stades phénologiques

### Hayward

En Lot-et-Garonne, début floraison (BBCH 55 à 65). Dans les Landes et Pyrénées-Atlantiques « floraison » (BBCH 65).

Floraison très en avance (15 jours d'avance sur les moyennes).

### Variétés à chair jaune

Dans les Pyrénées-Atlantiques, stade « nouaison » (BBCH 69).

La floraison est intervenue avec 10 jours d'avance sur les moyennes.

### *Actinidia Arguta*

En Lot-et-Garonne, stade « floraison » à « début chute des pétales » (BBCH 60 à 67).



## • *Pseudomonas syringae* pv. *Actinidiae* (PSA)

Une progression des symptômes sur feuilles (taches nécrotiques avec halos jaunes) et des nécroses sur boutons sont notées sur certaines parcelles. La pression est globalement faible mais variable selon la gestion de la protection préventive.

### Evaluation du risque

Les conditions humides sont favorables à la bactérie.

**Les parcelles sont à surveiller attentivement.**

**Mesures prophylactiques :** afin de limiter les risques de contaminations, il faut éviter (dans la mesure du possible) de tailler par temps humide, veiller à désinfecter régulièrement le matériel de taille (trempage dans de l'alcool à 70°, alcool à brûler...) et protéger rapidement les plaies occasionnées.



**Nécroses sur feuille**

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

## • Dépérissements

De gros problèmes de dépérissement ont été signalés dans les Landes et les Pyrénées-Atlantiques sur des parcelles en bord de rivière. Ils peuvent concerner 1 à 2 arbres et jusqu'à 10 à 20 % de la parcelle. Des problèmes racinaires sont observés liés vraisemblablement aux excès d'eau (inondations, pluviométries supérieures à la normale) et aux sols compactés. Les arbres n'ont pas du tout débouffé ou faiblement, le système racinaire est pourri par section et le chevelu racinaire est mort. Les symptômes de dépérissement sont très précoces cette année (1<sup>ers</sup> symptômes en avril), ils étaient habituellement observés en pleine chaleur (juin à mi-août).

## • Punaises phytophages

Au niveau du réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys*, des captures d'adultes d'*Halyomorpha halys* et de *Nezara viridula* sont enregistrées dans les Landes, les Pyrénées-Atlantiques et en Lot-et-Garonne. Des pontes de punaises ont été signalées.



***Halyomorpha halys***

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)



***Nezara viridula***

(Crédit Photo : E. Marchesan - FDGDON 47)

## • Autres ravageurs

Quelques dégâts d'acariens ont été signalés sur kiwis sous serre (chute de fleurs, feuilles nécrosées et chute de ces dernières). Des dégâts de thrips ont été notés sur kiwis sous bâches.

## • Auxiliaires

Les auxiliaires observés actuellement en parcelles sont des araignées et des coccinelles.

## • Grêle

Un violent couloir de grêle a traversé une bande sur le sud Landes (secteur Pouillon – Habas – Pomarez), quelques vergers sont totalement détruits et pour les cas les plus graves, les impacts de grêle ont atteint le bois. Les blessures occasionnées par la grêle constituent des portes d'entrée pour certains champignons et bactéries. Les parcelles concernées sont à surveiller avec une attention particulière vis-à-vis du PSA.

## • Période de floraison

**Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiologie des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Kiwi sont les suivantes** : Cadralbret, CDA 47, FDGDON 47, FDGDON 64, Garlanpy, Rouquette, SCAAP Kiwifruits de France, Vallée du Lot

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".